RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UFR DROIT, ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE & ADMINISTRATION PUBLIQUE

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

LICENCE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

LICENCE PROFESSIONNELLE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT



Niveau de diplôme	Durée du programme	Lieu.x de formation	Crédit ECTS
Bac+3	1 année	Alençon	180

Vous souhaitez travailler pour le développement local d'un territoire ? Les métiers d'administration et de gestion de ressources ou de personnes vous intéressent ? Avec la licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales, formez-vous à la fonction publique territoriale.

La licence professionnelle est une formation diplômante en un an. Elle a pour objectif de favoriser votre insertion professionnelle au sein des administrations, avec des enseignements à la fois théoriques et pratiques. À l'issue de cette formation, vous pourrez ainsi intégrer directement des collectivités territoriales, soit par voie contractuelle, soit par concours de la fonction publique territoriale.

Objectifs de la formation

Avec un enseignement à la fois théorique et pratique, la licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales vous forme à l'organisation et au fonctionnement de ces institutions. Vous pourrez ainsi rejoindre le personnel administratif des collectivités territoriales, et ce directement après avoir obtenu votre diplôme. Par ailleurs, la licence professionnelle vous propose des enseignements dédiés à la préparation des concours de la fonction publique territoriale.

Compétences acquises

Avec une licence professionnelle Métiers des administrations et des collectivités territoriales, vous allez acquérir de solides compétences pour :

- Travailler de façon opérationnelle au sein d'une collectivité territoriale, notamment dans des missions de gestion et administration des dossiers courants et des projets de développement local d'une collectivité
- Faire preuve de polyvalence
- Maîtriser l'expression et la communication professionnelles

Principaux enseignements

Pour vous former aux métiers des administrations et des collectivités territoriales, la licence professionnelle vous familiarise avec l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales, avec des enseignements comme :

- Environnement institutionnel
- Encadrement juridique
- Outils de communication et d'information
- Management public

De plus, elle vous prépare au marché de l'emploi territorial avec des enseignements pré-professionnalisants :

- Projet tuteuré encadré par des partenaires professionnels
- Stage en entreprise

Mise à jour : 01/11/2026

Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour intégrer la formation, vous devez être titulaire d'un diplôme bac+2 d'une valeur de 120 ECTS : BTS BUT Licence 2 La licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales est disponible sur eCandidat. La sélection se fait sur dossier. Si votre dossier est retenu, vous passerez un entretien oral avec des membres de l'équipe pédagogique.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

Pour vous inscrire en licence professionnelle, rendez-vous sur la plateforme eCandidat. Vous y trouverez aussi les dates de candidatures.

Contact

Université de Caen Normandie

UFR de Droit, administration économique et sociale et administration publique

Pôle universitaire d'Alençon · Campus de Damigny · 61250 Damigny

02 33 80 29 50

https://ufr-droit.unicaen.fr/